

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1046 17 septembre 1947

n° 1046 17

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 septembre 1947

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de; « Sont inscrits au tableau avancement du 1er juillet 1947 les agents des cadres locaux autochtones ci-après désignés : » 1° Administration générale (plantons) » Hassan Guedi, pour le 3° échelon. Sont nommés au point de vue solde et ancienneté pour compter du 1er juillet 1947: » 13 Administration générale (plantons). » Hassan Guedi. 3 échelon. » Lire :« Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er juillet 1947 les agents des cadres locaux autochtones ci-après désignés : » 1° Administration générale (plantons) Hassan Guedi, pour le 4° échelon. » Sont nommés au point de vue solde et ancienneté pour compter du 1er juillet 1947 : » 1° Administration générale (plantons). » Hassan Guedi. 4° échelon. » (Le reste sans changement.